

Salle du Conseil  
Hôtel de ville  
Moncton (N.-B.)  
5 septembre 2023  
16 h

## PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE PUBLIQUE

### PRÉSENTS

Dawn Arnold, mairesse  
Bryan Butler, conseiller  
Monique LeBlanc, conseillère  
Marty Kingston, conseiller  
Paulette Thériault, conseillère  
Shawn Crossman, maire adjoint

Charles Léger, conseiller  
Daniel Bourgeois, conseiller  
Dave Steeves, conseiller  
Susan Edgett, conseillère  
Paul Richard, conseiller

### SONT ÉGALEMENTS PRÉSENTS

Nick Robichaud, directeur municipal par intérim  
Shelley Morton, greffière municipale et directrice, soutien législatif  
Elaine Aucoin, directrice générale, Services de la croissance et du développement durables  
Alexandre Binette, directeur général, Services des opérations  
Jocelyn Cohoon, directrice, Loisirs, et directrice générale par intérim, Services communautaires  
Chuck Savoie, directeur, soutien aux services de police, et directeur général par intérim, Services de protection  
France Levesque-Ouellette, directrice, Bureau des affaires juridiques  
Isabelle LeBlanc, directrice, Communications  
Benoît Jollette, surintendant, officier responsable du Service régional de Codioc de la GRC  
Conrad Landry, chef des pompiers  
René Lagacé, directeur, Ingénierie  
Gregg Houser, contrôleur et trésorier adjoint  
Vincent Merola, agent de développement communautaire, inclusion sociale

## 2.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Motion :** Que l'ordre du jour de la séance ordinaire publique du Conseil en date du 5 septembre 2023 soit adopté sous réserve de l'ajout suivant :

- exposé de deux minutes sur la COVID-19 présenté par Allain Girouard.

Proposée par le conseiller Léger  
Appuyée par le conseiller Kingston

### MOTION ADOPTÉE

## 3.

### DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

## 4.

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

---

## 5.

### QUESTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DU CONSEIL

---

## 6.

### EXPOSÉS DU PUBLIC ET DE L'ADMINISTRATION

#### 6.1 EXPOSÉS DU PUBLIC

5 minutes

#### **Autres présentations**

2 minutes

Allain Girouard présente un exposé relatif à ses points de vue sur la vaccination et sur le port obligatoire du masque selon les consignes du gouvernement fédéral relativement à la COVID-19.

## **6.2 EXPOSÉS DE L'ADMINISTRATION**

15 minutes

### **6.2.1 Mise à jour – GRC –** Surintendant Benoit Jolette, officier responsable du Service régional de Codiac de la GRC

Benoit Jolette, surintendant, commence son exposé en présentant le caporal Guillaume Bélanger, chef d'équipe et superviseur de la Section de la police communautaire; il lui donne l'occasion de parler de son rôle auprès de cette équipe.

Benoit Jolette fait le point sur les activités de la GRC.

#### **Groupe de réduction de la criminalité**

- Le 23 août 2023, des agents ont exécuté simultanément deux mandats de perquisition dans deux établissements différents : un dans une entreprise de la rue St. George et l'autre dans une résidence du chemin Coverdale. Ils ont saisi différentes quantités de drogues et des cigarettes de contrebande et arrêté un homme de 33 ans sur les lieux. L'entreprise a donc été fermée avec l'aide du Commissariat aux incendies.
- Le Groupe de réduction de la criminalité a travaillé, de concert avec le Groupe provincial de réduction de la criminalité et notre équipe intégrée, à un projet concerté pour enquêter sur le trafic de stupéfiants dans les trains de VIA Rail et a pu identifier trois individus qui participaient à cette activité illicite, ce qui a conduit à leur arrestation à la gare.

#### **Section des enquêtes générales et Groupe des crimes majeurs**

- L'enquête qui se déroule sur le cambriolage qui a eu lieu à l'Omista Credit Union va bon train.
- Le 3 septembre 2023, on a trouvé un cadavre dans un terrain boisé en sortant du boulevard Westmount à Moncton. On a procédé à une autopsie; la victime et la cause exacte du décès font toujours l'objet d'une enquête.

#### **Section de la patrouille**

- Le 21 août 2023, des membres de la GRC ont donné suite au signalement d'un suspect armé d'un couteau qui marchait au beau milieu de la circulation automobile sur le chemin Mountain. Plusieurs agents ont été dépêchés sur les lieux. On considérait que la situation était très risquée. On a placé le suspect en garde à vue pour lui offrir les soins dont il avait besoin.
- Le 22 août 2023, on a signalé un autre incident : un homme muni d'une arme blanche marchait au beau milieu de la rue; il s'agissait du même individu, qu'on a à nouveau placé en garde à vue pendant au moins 30 jours.

#### **Unité tactique de la sécurité routière du gouvernement provincial**

- Le 25 août 2023, l'équipe a patrouillé dans les secteurs problématiques de la Ville. Durant cette opération, on a fait remorquer un total de neuf véhicules et délivré 121 contraventions pour des infractions, dont plusieurs en raison de distractions au volant et de fausses vignettes d'inspection des véhicules.

Daniel Bourgeois, conseiller municipal, demande à Benoit Jolette, surintendant, quand le Conseil municipal peut s'attendre à ce que l'Autorité policière régionale de Codiac (APRC) dépose le Plan stratégique et les indicateurs de rendement clés.

Benoit Jolette, surintendant, fait savoir qu'il s'agit d'une question à laquelle on se consacre toujours avec l'APRC et qu'on devrait déposer des résultats et tenir une discussion avec l'APRC à sa prochaine réunion.

On fait savoir à Daniel Bourgeois qu'il ne peut pas déposer une motion pendant la partie de l'ordre du jour consacrée aux exposés.

---

7.

## **QUESTIONS D'URBANISME**

---

8.

## **EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL**

---

9.

## **RAPPORTS ET RECOMMANDATIONS DES COMITÉS ET RÉUNIONS À HUIS CLOS**

### **9.1 Recommandations – Comité plénier – le 28 août 2023**

**Motion : Que** le Conseil municipal de Moncton approuve la Politique sur la gestion des collections du Musée de Moncton sans modifications.

Proposée par le conseiller Richard  
Appuyée par la conseillère Thériault

**MOTION ADOPTÉE****10.****RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION****10.1 The Humanity Project for Social Solutions Inc. – Demande de financement pour le projet JOSH – Jocelyn Cohoon et Vincent Merola**

Jocelyn Cohoon présente la demande de financement déposée par The Humanity Project pour la phase 1 du projet JOSH (collectivité de logements pour la réadaptation et la réintégration).

Si elle est approuvée, cette demande de financement permettra à l'organisme de construire 20 micromaisons de 2,44 mètres sur 2,44 mètres (8 pieds sur 8 pieds) sur la propriété située à Little River au Nouveau-Brunswick; Service Nouveau-Brunswick a attribué à cette propriété le NID 00606053 (la « Propriété du projet JOSH »). Ces micromaisons sont destinées à loger immédiatement les personnes les plus vulnérables de la population des sans-abris de Moncton. Elles devraient être prêtes à l'automne 2023.

Vincent Merola présente aussi un exposé en format PowerPoint, en donnant des détails sur le plan directeur de ce projet.

- Le projet vise à aménager un centre complet de réadaptation, qui offrira sur les lieux des services et de l'aide dans le domaine de la santé mentale et des toxicomanies.
- La phase 1 abritera 20 personnes qui ont des besoins aigus en logement et qui ne peuvent pas être servies dans les réseaux de refuges actuels, déjà occupés à 90 %.
- Cette phase 1 prévoit aussi 20 maisons privées sécuritaires et à occupant unique, dotées de portes verrouillables et dont la superficie sera de 2,44 mètres sur 2,44 mètres (8 pieds sur 8 pieds). Ces maisons comprennent chacune un lit, un bureau, un placard, un mini-réfrigérateur, un panier à linge et un mini-appareil de chauffage et de climatisation bibloc.
- Chaque micromaison aura son propre tableau d'électricité, qui sera raccordé aux services publics existants pour le chauffage et l'éclairage, avec l'approbation des services locaux de lutte contre les incendies et de sécurité.
- Les coûts des infrastructures de 20 micromaisons s'élèveront à 13 260 \$ pour la préparation du site et à 295 820 \$ pour les refuges construits sur mesure (en tenant compte des accessoires et de la main-d'œuvre), soit un total de 310 000 \$.
- Selon les prévisions, les coûts opérationnels pour un an devraient s'établir à 548 597 \$, dont 20 500 \$ pour les coûts initiaux et 44 007 \$ par mois pour les coûts opérationnels. Ces coûts seront financés entièrement par le ministère du Développement social.

**Motion : Que** le Conseil municipal de Moncton accorde une subvention de 310 000 \$ à The Humanity Project for Social Solutions Inc. pour la construction de 20 micrologements d'urgence pour des personnes qui ne peuvent pas obtenir les services actuellement offerts dans la ville de Moncton, pourvu que le gouvernement du Nouveau-Brunswick confirme son appui pour financer les coûts opérationnels et que le projet Humanity respecte tous les règlements de zonage et des codes du bâtiment et de prévention des incendies applicables pour l'emplacement des logements. Il est également recommandé que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer tous les documents nécessaires et à y apposer le sceau de la Ville de Moncton.

Proposée par le conseiller Bourgeois  
Appuyée par le conseiller Butler

**MOTION ADOPTÉE****10.2 Contrat n° W23A 01GJ – Chemisage d'égout sanitaire**

**Motion : Que** le contrat municipal n° W23A 01GJ (Chemisage d'égout sanitaire) soit attribué à Eastern Trenchless Ltd. pour la somme de 449 110,77 \$, dont la TVH (407 269,26 \$ avant la TVH), et que le budget du projet soit fixé à 470 000 \$, dont la TVH nette, les frais d'ingénierie et la provision pour éventualités.

Il est également recommandé qu'un contrat soit rédigé et que la mairesse et la greffière municipale soient autorisées à signer ledit contrat et à y apposer le sceau de la Ville de Moncton.

Proposée par le conseiller Léger  
Appuyée par le conseiller Richard

**MOTION ADOPTÉE****10.3 Acquisition d'un camion-citerne d'incendie 2024 neuf (fournisseur unique)**

**Motion : Que** le Conseil municipal de Moncton approuve, selon le principe du fournisseur unique, l'acquisition d'un (1) camion-citerne d'incendie 2024 neuf Spartan FC-94 de marque E-ONE auprès de 1200 Degrees – Techno Feu, qui doit être livré le 30 septembre 2023 ou avant cette date, pour le prix total d'achat de 956 225 \$, dont la TVH de 15 %.

Proposée par le conseiller Steeves  
Appuyée par le conseiller Léger

**MOTION ADOPTÉE**

---

**11.  
LECTURE D'ARRÊTÉS MUNICIPAUX**

---

**12.  
AVIS DE MOTIONS ET RÉSOLUTIONS**

---

**13.  
NOMINATIONS À DES COMITÉS**

**Motion :** Que la nomination suivante soit approuvée :

**Organisme de marketing de destination**

- Brett Judson

Proposée par le conseiller Kingston  
Appuyée par la conseillère LeBlanc

**MOTION ADOPTÉE**

---

**14.  
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**Motion :** Que la séance soit levée.

Proposée par le conseiller Richard

**MOTION ADOPTÉE**

.....  
Dawn Arnold  
MAIRESSE

.....  
Shelley M. Morton  
GREFFIÈRE MUNICIPALE ET DIRECTRICE,  
SOUTIEN LÉGISLATIF

/ 17 h 52

/ko